

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 janvier 2019

DELIBERATION N° 20190125 - 01

Annule et remplace la délibération N° 20180328-13 validée par la Préfecture le 29/03/2018

❖ **OBJET : Aménagement de la Place de l'église : Demande de subvention**

- Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient, de rectifier le montant HT de la 2^{ème} tranche des travaux de la Place de l'Eglise.
- Il indique que cet aménagement pourrait bénéficier des aides de l'état au titre de la DETR 2019 (soit entre 25% et 40 %) d'une part, et du Département (contrat des projets communaux 2016-2020 d'autre part. Il rappelle que ce projet présente un enjeu touristique majeur vu sa situation aux abords immédiats de l'église, monument historique, et l'entrée principale du château et de son parc qui reçoit plus de 50 000 visiteurs par an, site important d'intérêt départemental.
- Il demande l'autorisation de solliciter dès à présent les subventions auprès du Conseil Départemental de la Dordogne afin de prendre rang pour 2019.
- Le montant estimé des travaux serait de 141 524.17 € HT (hors honoraire du Maître D'œuvre).

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

AUTORISE le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Dordogne en prévision de la rénovation de la place de l'église.

DELIBERATION N° 20190125-02

❖ **Objet : Convention SPA**

- Le Maire fait part aux membres du Conseil du courrier de la SPA pour le renouvellement de la convention pour l'année 2019.
- Le coût est de 0.75 € par habitant soit pour 2019 la somme de 296.25 € pour 395 habitants.
- Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention pour l'année 2019.

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- **AUTORISE** le maire à signer la convention.
 - Le montant de la cotisation sera inscrit au budget 2019
-

DELIBERATION N° 20190125-04

❖ OBJET : Désignation délégué SIVOM du Bugue

- Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la commune de Campagne au Syndicat Intercommunal à vocation multiple du Bugue (SIVOM).

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- **DESIGNE** en qualité de délégués titulaires : Jean Loup ALIX et Robert BOIZARD
 - **DESIGNE** en qualité de délégués suppléants : Nicolas DUBOIS et Ginette CARPENET
-

DELIBERATION N° : 20190125-05

❖ Objet : Désignation délégué SDE 24

- Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la commune de Campagne au SDE 24.

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- **DESIGNE** en qualité de délégués titulaires : Jean-Loup ALIX et Francis SOURBIER
 - **DESIGNE** en qualité de délégués suppléants : Laurent ALIX et Valérie MALARTIGUE
-

DELIBERATION N° 20190125-06

❖ Objet : Désignation délégué SIPEP VEZERE-DORDOGNE

- Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la commune de Campagne au SIPEP VEZERE-DORDOGNE.

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- **DESIGNE** en qualité de délégués titulaires : Laurent ALIX et Jean-Loup ALIX
 - **DESIGNE** en qualité de délégués suppléants : Robert BOIZARD et Valérie MARTIGUE
-